

Le très hon. M. Diefenbaker: Non, pas du tout.

L'hon. M. Olson: On m'a informé de certaines résolutions adoptées récemment par des organisations agricoles de l'Ouest, mais pas de celle dont parle mon très honorable ami. De toute façon, je tiens à lui dire que notre gouvernement est toujours disposé à tenir compte des bonnes idées.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège à propos de la remarque faite par le ministre au sujet de la propagande qui se poursuit quant à un régime de double prix. Quand j'étais premier ministre, l'agriculteur de l'Ouest était bien traité.

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon sens, il s'agit d'un débat entre le ministre de l'Agriculture et le très honorable représentant de Prince Albert. Il n'y a pas matière à question de privilège.

L'IMMIGRATION

LE REFUS DE L'ENTRÉE AUX CONSCRITS RÉFRACTAIRES DES ÉTATS-UNIS—LES ACTES DE VIOLENCE À SIR GEORGE WILLIAMS ET AUTRES UNIVERSITÉS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le gouvernement a-t-il comme principe de refuser l'entrée et le statut d'immigrant reçu aux conscrits réfractaires et aux déserteurs des Forces armées des États-Unis?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la politique du gouvernement, en ce qui concerne les conscrits réfractaires, déserteurs ou autres personnes de ce genre, est toujours la même. On n'en tient pas compte pour l'admissibilité de ces personnes au Canada.

M. Orlikow: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné la réponse du ministre, pourrait-il examiner les accusations de nombreux intéressés, qui prétendent que les fonctionnaires de l'Immigration canadienne coopèrent avec ceux de l'Immigration américaine afin de se dérober à cette politique du gouvernement?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je crois que mon honorable ami parle d'une autre catégorie de gens, savoir, les déserteurs. Les fonctionnaires de l'immigration jouissent d'un certain pouvoir discrétionnaire vis-à-vis

d'eux et d'autres ayant de grandes obligations envers leur pays d'origine.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Je la crois pertinente, car elle a trait aussi aux Américains qui viennent au Canada. Étant donné la crise qui sévit actuellement dans nos universités, le gouvernement établirait-il un comité du Sénat et de la Chambre des communes qui vérifierait au ministère de l'Immigration pourquoi nous permettons à beaucoup d'étrangers, notamment des Américains, d'entrer au Canada et de fomenter des troubles dans nos universités, et ainsi de causer de fortes dépenses à nos contribuables?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, les gens qui sont venus au Canada à titre d'étudiants y sont entrés aux termes des règlements, des lois et de la politique du gouvernement. En temps opportun, les prévisions budgétaires du ministère seront étudiées au comité, et ce sera l'occasion de débattre ces sujets. J'entendrai volontiers les députés exprimer leur opinion.

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Justice.

Pourrait-il dire à la Chambre si le service de la police de Montréal a communiqué avec son ministère et si son ministère est disposé à émettre un ordre de déportation, advenant le cas où certains de ces individus seraient reconnus coupables?

M. l'Orateur: En tant que la deuxième question est concernée, il s'agit évidemment d'une question hypothétique. L'honorable ministre pourrait peut-être répondre à la première?

[Traduction]

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, la situation est fort complexe parce qu'on ne sait pas exactement quels seront les résultats de cet événement fâcheux. Cependant, je puis assurer la Chambre que les dispositions des règlements sont assez générales pour englober toute éventualité.

M. Woolliams: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. J'ai écouté attentivement les observations du ministre. Comme ces désordres coûtent au pays des millions de dollars, le ministre ne convient-il pas qu'une crise existe et qu'un état d'urgence ...